



1.8. Favoriser le déplacement des espèces au sein des milieux aquatiques

Faciliter le franchissement des canaux par la faune

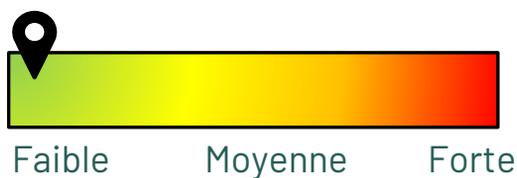
Contexte de l'action

Les canaux navigables constituent des obstacles au déplacement de la faune terrestre et fragmentent ainsi le territoire. Chaque année, des centaines d'animaux sont retrouvés noyés sans pouvoir sortir de l'eau. Cela est dû à leur structure en palplanches qui rend la sortie impossible. Améliorer la transparence écologique de ces canaux est un enjeu majeur dans la restauration de la continuité écologique. Des aménagements existent afin de faciliter la sortie de la faune, tout en conservant le rôle de maintien des berges nécessaire à la circulation des embarcations. Cependant, le contexte de canaux endigués rend cette action plus difficile à mettre en œuvre.

Objectifs

- Mettre en place des infrastructures d'aide au franchissement des canaux pour les espèces terrestres

Priorité



Durée de mise en œuvre

- Longue (> 5 ans)



Pilote de l'action

- Collectivités territoriales
- FDC67
- VNF

Partenaires potentiels

Techniques : VNF, Département

Financiers : OFB, FNC, Région

1.8. Favoriser le déplacement des espèces au sein des milieux aquatiques

1.8.a. Faciliter le franchissement des canaux par la faune

Modalités de mise en œuvre

- 1) Identifier les sections critiques
- 2) Mettre en place d'enrochements, découpage des palplanches de bordures avec décapage de la terre
- 3) Aménager des remontées à faune tous les 300 m sur les sections critiques

Incidence financière

Coût de la remontée : 2000 € à 4000 € unitaire selon le modèle choisi

Évaluation et suivi

- Taux de mortalité par noyade des animaux
- Suivi par piège photo afin de vérifier l'utilité des aménagements

À noter

Sur la Nièvre, des QR codes ont été installés afin que les citoyens puissent signaler leurs éventuelles observations sur l'utilisation de ces aménagements par la faune sauvage



**Trame
Verte & Bleue**

Mossig et Vignoble - Pays de Saverne



**AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

